

DELIBERATION PORTANT SUR
LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES 2022-2023 DE L'ECOLE D'ECONOMIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022-2023 en annexe des formations
suivantes portées par l'Ecole d'Economie :

- Annexe au règlement des études
- Licence Economie
- Master Economie du développement

Membres en exercice : 43
Votes : 30
Pour : 27
Contre : 3
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2022-09-13-08

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Annexe 1 / 2022-2023 : Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé. Ce délai est impérativement inférieur à 1 h. Ce délai est identique pour l'ensemble des formations de la composante.

Institut	Composante	Retard toléré
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	
	Ecole d'Economie	30 minutes
	IAE Clermont Auvergne	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	
	UFR Langues, Cultures et Communication	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	
	UFR de Pharmacie	
	UFR d'Odontologie	
Institut des Sciences	UFR Chimie	
	UFR Mathématiques	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	
	École de l'OPGC	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné
	Sigma Clermont	non concerné

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Institut	Composante	CM			TD			TP		
		Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences
Institut des Sciences	UFR Chimie									
	UFR Mathématiques									
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie									
	École de l'OPGC									
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne									
Clermont Auvergne INP*	ISIMA									
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné								
	Sigma Clermont	non concerné								

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Annexe 3 / 2022-2023 : Absence aux épreuves d'évaluation continue

Absence aux épreuves d'évaluation continue : distinction absences justifiées et injustifiées et nombre d'absences tolérées avant que l'étudiant soit déclaré défaillant. Préciser si ce nombre d'absences est compté à l'UE ou à l'EC, au semestre ou à l'année...

Institut	Composante	Distinction ABI/ABJ	Nombre d'absences
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	oui	
	Ecole d'Economie	oui	2 absences autorisées au niveau de l'UE pour chaque semestre d'études
	IAE Clermont Auvergne	oui	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	oui	
	UFR Langues, Cultures et Communication	oui	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	oui	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	oui	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	oui	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	oui	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	oui	
	UFR de Pharmacie	oui	
	UFR d'Odontologie	oui	
Institut des Sciences	UFR Chimie	oui	
	UFR Mathématiques	oui	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	oui	
	École de l'OPGC	oui	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	oui	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	oui	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné	
	Sigma Clermont	non concerné	

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Licence Economie

Parcours 1 : Analyse et Politique Economiques (APE)

Parcours 2 : Economie Langues Vivantes (LV)

Parcours 3 : Economie du Développement (ED)

LAS 3

Conseil de Gestion : avis favorable le 27/06/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Emilie Caldeira** (emilie.caldeira@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Niveau 1 Economie	Anne Viallefont	anne.viallefont@uca.fr
Niveau 2 Economie	Florent Bresson	florent.bresson@uca.fr
Niveau 3 Economie Parcours "Analyse et politique économique" (APE) - LAS 3	Damien Cubizol	damien.cubizol@uca.fr
Niveau 1-2-3 Economie parcours "Langues vivantes (LV)"	Marie-Eliette Dury	m-eliette.dury@uca.fr
Niveau 3 Economie Parcours "Economie du développement" (ED) - LAS 3	Florent Bresson	florent.bresson@uca.fr

Contacts en scolarité		
Responsable Administrative	Aurelie Druel	aurelie.drue@uca.fr
Responsable de scolarité		scola.deg@uca.fr
Niveau 1 Licence Economie	Ludivine L'Helgoualch	ludivine.l_helgoualch@uca.fr
Niveau 2 Licence Economie	Sandra Graveline	Sandra.GRAVELINE@uca.fr
Niveau 3 Licence Economie	Pauline Robert	Pauline.ROBERT@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée par un appel et à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Pas de distinction absences justifiées / injustifiées.
Assiduité aux TP	Non concerné
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC programmée ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non programmée évaluée en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par épreuve évaluée en EvC sera proposée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution en EvC, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en évaluation de seconde chance.</p> <p>En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC programmée, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en évaluation de seconde chance.</p>

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Le stage complémentaire est facultatif dans la mention économie. Il est possible, si l'étudiant le souhaite, dans la limite d'un stage par année universitaire, sous réserve des conditions administratives et notamment de la signature d'une convention de stage.	Sa durée est au minimum de 4 semaines.	Le stage doit être effectué en dehors des périodes et des horaires de cours et d'examens.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

Niveau 1 Economie : Anne Viallefont ; Niveau 2 Economie : Florent Bresson ; Niveau 3 Economie : Damien Cubizol (APE), Marie-Eliette Dury (LV) et Florent Bresson (ED).

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Economie					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1 A 1, UE 1 A 2, UE 1 A 3, UE 2 A 1, UE 2 A 2, UE 2 A 3, UE 2 A 4	36	X		
B	Modalité 1 : UE 1 B 1 a, UE 1 B 2 a, UE 2 B 1 a, UE 2 B 2 a, UE 2 B 3 a Modalité 2 : UE 1 B 1 b, UE 1 B 2 b, UE 2 B 1 b, UE 2 B 2 b, UE 2 B 3 b, UE 2 B 4 b Modalité 3 : UE 1 B 1 c, UE 1 B 2 c, UE 2 B 1 c, UE 2 B 2 c, UE 2 B 3 c, UE 2 B 4 c	12	X		
C	UE 1 C E 1, UE 1 C E 2, UE 1 C D 1, UE 1 C D 2, UE 1 C S 1, UE 1 C S 2, UE 1 C G 1, UE 1 C A 1, UE 1 C G 1, UE 1 C G 2	12	X		

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 1 - Parcours Economie Langues Vivantes					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1 A 1, UE 1 A 2, UE 1 A 3, UE 2 A 1, UE 2 A 2, UE 2 A 3, UE 2 A 4	36	X		
B	UE 1 B 1, UE 1 B 2, UE 2 B 1, UE 2 B 2, UE 2 B 3	12	X		
C	UE 1 C E 1, UE 1 C E 2, UE 1 C G 1, UE 1 C G 2, UE 2 C E 1, UE 2 C E 2, UE 2 C G 1, UE 2 C G 2	12	X		

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Parcours Economie					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3, UE 3 A 4, UE 3 A 5, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3, UE 4 A 4	38		X	Peut compenser B et C
B	UE 3 B 1, UE 3 B 2, UE 4 B 1	10	X		
C	UE 3 CE 1, UE 3 CE 2, UE 3 CD 1, UE 3 CD 2, UE 3 CS 1, UE 3 CS 2, UE 3 CP 1, UE 3 CP 2, UE 3 CA 1, UE 3 CA 2, UE 4 CE 1, UE 4 CE 2, UE 4 CD 1, UE 4 CD 2, UE 4 CS 1, UE 4 CS 2, UE 4 CP 1, UE 4 CP 2, UE 4 CP 3, UE 4 CA 1, UE 4 CA 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Parcours Economie Langues Vivantes					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3, UE 3 A 4, UE 3 A 5, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3, UE 4 A 4	38		X	Peut compenser B et C
B	UE 3 B 1, UE 3 B 2, UE 4 B 1	10	X		
C	UE 3 CE 1, UE 3 CE 2, UE 4 CE 1, UE 4 CE 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Santé et Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires en économie et santé**)

Niveau 3 - Parcours Analyse et Politique Economiques					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3	29		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 6 B	15	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	16	X		

Bloc A (Economie) - Bloc B (Techniques quantitatives et finance) - Bloc C (Compétences transversales)

Niveau 3 - Parcours Economie Langues Vivantes					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3	29		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 6 B	15	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	16	X		

Niveau 3 - Parcours Economie du Développement					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 5 A 4, UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 5 B 3, UE 5 C, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3, UE 6 A 4	31		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 5 B 3, UE 6 B 1, UE 6 B 2	19	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	10	X		

Bloc A (Economie) - Bloc B (Techniques quantitatives et finance) - Bloc C (Compétences transversales)

Niveau 3 - Parcours Analyse et Politiques Economiques pour un étudiant en Licence 3ème année Comptabilité Finance

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 5 A 4, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3, UE 6 A 4	32		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 6 B 1, UE 6 B 2	10	X		
C	UE 5 C 1, UE 5 C 2, UE 5 C 3, UE 6 C 1, UE 6 C 2	18	X		

Bloc A Compétences Fondamentales en Economie Comptabilité Finance (bloc fondamental), Bloc B Compétences Relationnelles et Linguistiques (bloc transversal), Bloc C CF Compétences Complémentaires en Economie Finance (bloc complémentaire), Bloc D Compétences Professionnelles (Stage Complémentaire)

NIVEAU 1 - Parcours Economie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 1 A 1 - Introduction à l'économie	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 1 A 2 - Mathématiques 1 : indices et analyse	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 1 A 3 - Grandes fonctions de l'entreprise	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		<i>Cours selon modalités pédagogiques :</i>														
		<i>Modalité 1 : Outils et Méthodes</i>														
	B		UE 1 B 1 a - Méthode du travail universitaire	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	E	1h
			UE 1 B 2 a - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			<i>Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass</i>													
			UE 1 B 1 b - Accompagnement Réopass	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			UE 1 B 2 b - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			<i>Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques</i>													
			UE 1 B 1 c - Accompagnement Remédiation	4		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 1 B 2 c - Anglais appliquée à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		<i>Bloc Compétences complémentaires au choix</i>														
		<i>Bloc C E Compétences complémentaires en Economie</i>														
	C		UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			UE 1 C E 2 - Economie et institutions européennes	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			<i>Bloc C D Compétences complémentaires en Droit</i>													
			UE 1 C D 1 - Organisation administrative et juridictionnelle	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			UE 1 C D 2 - Introduction au droit privé	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			<i>Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales</i>													
		UE 1 C S 1 - Introduction à la sociologie	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 1 C S 2 - Introduction à la science politique	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	
		<i>Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif</i>														
		UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	

	UE 1 C A 1 - Réflexivité et compétences transversales (UE)	3		EvC	100%	2	M		1	M		1	M	
		30												
A	UE 2 A 1 - Macroéconomie 1 : Grandes Fonctions	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 2 A 2 - Système d'information comptable	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 2 A 3 - Mathématiques et Statistiques descriptives	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 2 A 4 - Microéconomie 1 : Marchés et prix	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	<i>Cours selon modalités pédagogiques</i>													
	<i>Modalité 1 : Outils et Méthodes</i>													
	UE 2 B 1 a - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et anglais de conversation	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 B 2 a - Outils et usages numériques	3		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A° (machine)	1h	1	E ou A° (machine)	1h
	UE 2 B 3 a - Développement durable			Evt	0%	1	A*					1	A*	
	<i>Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass</i>													
B	UE 2 B 1 b - Accompagnement Réopass	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 B 2 b - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 B 3 b - Outils et usages numériques	1		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A° (machine)	1h	1	E ou A° (machine)	1h
	UE 2 B 4 b - Développement durable			Evt	0%	1	A*					1	A*	
	<i>Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques</i>													
	UE 2 B 1 c - Accompagnement remédiation	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 B 2 c - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
2	UE 2 B 3 c - Outils et usages numériques	1		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A° (machine)	1h	1	E ou A° (machine)	1h
	UE 2 B 4 c - Développement durable			Evt	0%	1	A*					1	A*	
	<i>Bloc Compétences complémentaires au choix</i>													
	<i>Bloc C E Compétences complémentaires en Economie</i>													
	UE 2 C E 1 - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 C E 2 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	<i>Bloc C D Compétences complémentaires en Droit</i>													
	UE 2 C D 1 - Droit civil 1 (Droit de la famille)	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 C D 2 - Introduction au droit privé 2	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
C	<i>Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales</i>													
	UE 2 C S 1 - Introduction à la sociologie 2	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 C S 2 - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	<i>Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif</i>													

	UE 2 C A 1 - Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations (UE)	3		EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O	**	1	M ou O	**
	UE 2 C A 2 - Pratique et analyse de la pratique (UE)	3		EvC et EvT	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**	1	E ou O ou A	**
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
		30												

Bloc A, Compétences **Fondamentales** - Bloc B, Compétences **Relationnelles et Linguistiques** avec UE fonction des modalités- Bloc C, Compétences **Complémentaires au choix** - Bloc D, Compétences **professionnelles**

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre ; A* : test de positionnement ; ° Epreuve sur poste informatique.

A* : Développement durable (à distance) : Test de positionnement -- La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation du Module développement durable. Mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test de positionnement de l'élément "Module développement durable" par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

L'accompagnement Réopass est accessible pour les étudiants redoublants à travers un contrat pédagogique (CPR) qui permet de remplacer la première matière du bloc complémentaire par l'accompagnement Réopass et les crédits associés.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

Les étudiants qui suivent la "Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass" et la "Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques" du bloc B sont systématiquement inscrits dans le Bloc C "compétences complémentaires en Economie"

NIVEAU 1 - Parcours Economie Langues Vivantes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 A 1 - Introduction à l'économie	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 1 A 2 - Mathématiques 1 : indices et analyse	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 1 A 3 - Main functions of the firm (LV)	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
	B	UE 1 B 1 - Méthode du travail universitaire	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	E	1h	
		UE 1 B 2 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
	C	<i>Bloc Compétences complémentaires en Economie ou en Gestion au choix</i>														
		<i>Bloc C E Compétences complémentaires en Economie</i>														
		UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 1 C E 2 - Economie et institutions européennes	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	
		<i>Bloc C G Compétences complémentaires en Gestion</i>														
		UE 1 C G 1 - Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3		EvT	0%	1	Écrit sur ENT	1h				1	E	1h	
		UE 1 C G 2 - Jeux d'entreprise	3		EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M		
		<i>Bloc C LV Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)</i>														
		UE 1 C LV 1 - Business English (LV) et anglais de conversation			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		<i>Langues au choix :</i>														
		UE 1 C LV 2 a - Allemand			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**	
		UE 1 C LV 2 b - Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**	
	UE 1 C LV 2 c - Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**		
				30												
2	A	UE 2 A 1 - Macroeconomics 1: Aggregate functions and macroeconomic equilibrium (LV)	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 2 A 2 - Système d'information comptable	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 2 A 3 - Mathématiques et Statistiques descriptives	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 2 A 4 - Microéconomie 1 : Marchés et prix	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	

B	UE 2 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et anglais de conversation	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 B 2 - Développement durable			EvT	0%	1	A*					1	A*	
	UE au choix :													
	UE 2 B 3 a - Ingresando en el mundo profesional	3		EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE 2 B 3 b - Erste Schritte ins Berufsleben	3		EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
C	Bloc Compétences complémentaires en Economie ou en Gestion au choix													
	Bloc C E Compétences complémentaires en Economie													
	UE 2 C E 1 - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 C E 2 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	Bloc C G Compétences complémentaires en Gestion													
	UE 2 C G 1 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	UE 2 C G 2 - Communication	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	Bloc C LV Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)													
	UE 2 C LV 1 - Business English			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Langues au choix :													
	UE 2 C LV 2 a - Allemand			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE 2 C LV 2 b - Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE 2 C LV 2 c - Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE au choix :													
UE 2 C LV 3 a - Computing and Digital Uses			EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A° (machine)	1h	1	E ou A° (machine)	1h	
UE 2 C LV 3 b - Chinois (pour grands débutants)			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**	
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
		30												

Bloc A, Compétences Fondamentales - Bloc B, Compétences Relationnelles et Linguistiques - Bloc C, Compétences Complémentaires au choix - Bloc D, Compétences professionnelles

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre ; A* : test de positionnement ; ° Epreuve sur poste informatique.

A* : Développement durable (à distance) : Test de positionnement -- La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation du Module développement durable. Mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test de positionnement de l'élément "Module développement durable" par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

NIVEAU 2 - Parcours Economie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

46 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 3 A 1 - Macroéconomie 2 : les politiques économiques	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 2 - Microéconomie 2 : Comportements microéconomiques	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 3 - Probabilités 1	4		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h	
		UE 3 A 4 - Comptabilité de gestion	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 5 - Droit des contrats	2		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 3 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 3 B 2 - Projet personnel et professionnel	3		EvC	100%	2	O et M		1	O et M	**	1	O ou E	**	
	C	<i>Bloc Compétences complémentaires au choix</i>														
		<i>Bloc C E Compétences complémentaires en Economie</i>														
			UE 3 C E 1 - Economie du développement	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
			UE 3 C E 2 - L'entreprise et ses marchés	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
		<i>Bloc C D Compétences complémentaires en Droit</i>														
			UE 3 C D 1 - Droit civil 1 (Droit des obligations)	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			UE 3 C D 2 - Droit budgétaire	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		<i>Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales</i>														
			UE 3 C S 1 - Histoire des idées politiques	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			UE 3 C S 2 - Problèmes démographiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		<i>Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif</i>														
			UE 3 C A 1 - Economie du développement	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
			UE 3 C A 2 - Réflexivité et compétences transversales (UE)	3		EvC	100%	2	M		1	M		1	M	
		30														
	A	UE 4 A 1 - Macroéconomie 3 : macroéconomie approfondie	5		EvC	100%	2	E et/ou O		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 4 A 2 - Microéconomie 3 : équilibre général et bien être, économie industrielle	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 4 A 3 - Probabilités 2 et compléments d'algèbre/d'analyse	5		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h	
		UE 4 A 4 - Comptabilité approfondie (2 amphis)	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
	B	UE 4 B 1 - Anglais économique et anglais de conversation	4		EvC	100%	2	E ou O		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h	

2	C	Bloc Compétences complémentaires au choix													
		Bloc C E Compétences complémentaires en Economie/Gestion													
		UE 4 C E 1 - Banques et marchés financiers	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
		Au choix :													
		UE 4 C E 2a - Economie des inégalités	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
		UE 4 C E 2b - Théorie des organisations	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		Bloc C D Compétences complémentaires en Droit													
		UE 4 C D 1 - Droit fiscal	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
		UE 4 C D 2 - Droit commercial	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
		Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales													
		UE 4 C S 1 - Sociologie de l'Etat et de l'Administration	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
		UE 4 C S 2 - Sociologie : auteurs et théories	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
		Bloc C A Compétences en Arbitrage sportif													
		UE 2 C A 1 - Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations (UE)	3		EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O	**	1	M ou O	**
		UE 2 C A 2 - Pratique et analyse de la pratique (UE)	3		EvC et EvT	50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**	1	E ou O ou A	**
		D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)												
				30											

Bloc A, Compétences **Fondamentales** - Bloc B, Compétences **Relationnelles et Linguistiques** - Bloc C, Compétences **Complémentaires au choix** - Bloc D, Compétences **professionnelles**

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

NIVEAU 2 - Parcours Economie Langues Vivantes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

52 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 3 A 1 - Macroeconomics 2: Economic policy	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h30	1	E	1h
		UE 3 A 2 - Microeconomics 2: Producer and consumer behavior	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h30	1	E	1h
		UE 3 A 3 - Probability 1	4		EvC	100%	2	E ou A°			1	E ou A°	1h	1	E	1h
		UE 3 A 4 - Comptabilité de gestion	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h30	1	E	1h
		UE 3 A 5 - Droit des contrats	2		EvT	0%	1	E	1h30					1	E	1h
	B	UE 3 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E			1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 3 B 2 - Projet personnel et professionnel	3		EvC	100%	2	O et M			1	O et M	**	1	O ou E	**
	Compétences complémentaires en Economie															
			UE 3 C E 1 - Economie du développement	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
			UE 3 C E 2 - International Business (LV)	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)															
			Langues au choix													
	C		UE 3 C LV 1 a - Allemand			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
			UE 3 C LV 1 b - Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE 3 C LV 1 c - Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**	
		UE au choix :														
		UE 3 C LV 2 a -TOEIC preparation			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**	
	UE 3 C LV 2 b - Chinois (niveau HSK1)			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**		
			30													

A	UE 4 A 1 - Macroeconomics 3: Advanced macroeconomics***	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 4 A 2 - Microeconomics 3: general equilibrium and welfare economics, industrial economics***	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 4 A 3 - Probability 2 and additional topics in algebra and analysis	5		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h
	UE 4 A 4 - Comptabilité approfondie	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
B	UE 4 B 1 - Business english et anglais de conversation	4		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
2	Compétences complémentaires en Economie													
	UE 4 C E 1 - Banking and financial markets	3		EvT	0%	1	E	1h00				1	E	1h
	Au choix													
	UE 4 C E 2 a - Creando una empresa	3		EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE 4 C E 2 b - Das Unternehmen und sein Umfeld	3		EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)													
	UE 4 C LV 1 - Leadership			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	Langues au choix													
	UE 4 C LV 2 a - Allemand			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE 4 C LV 2 b - Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE 4 C LV 2 c - Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE au choix :													
	UE 4 C LV 3 a - Business English			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 4 C LV 3 b - Chinois (niveau HSK1)			EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
		30												

Bloc A, Compétences Fondamentales - Bloc B, Compétences Relationnelles et Linguistiques - Bloc C, Compétences Complémentaires - Bloc D, Compétences professionnelles

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

NIVEAU 3 - Parcours Analyse et Politiques Economiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 5 A 1 - Macroéconomie dynamique	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 2 - Analyse économique des politiques publiques (LV)	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 3 - Histoire de la pensée économique (LV)	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 5 B 1 - Statistique inférentielle	6		EvC	100%	2	E ou A°			1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	6		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 5 C - Anglais, anglais de conversation et préparation au TOEIC	4		EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
				30												
2		UE au choix :	4													
	A	UE 6 A 1a - Commerce international (annualisé)	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 1b - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC+EvT	50%	3	EvC : M ; EvT : E	EvT : 1h30		2	M		1	E et/ou O	**
		UE 6 A 3 - Microéconomie 4	7		EvC+EvT	33%	4	E	EvT : 3h		1	E	1h	1	E	3h
	B	UE 6 B - Finance	3		EvC+EvT ou EvT	50% ou 0%	3 ou 2	E	EvT : 1h30		1	E	1h	1	E	2h
	C	UE 6 C 1 - Anglais, anglais de conversation et préparation au TOEIC	3		EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		UE 6 C 2 - Professionnalisation	6		EvC	100%	5	M et S			5	M et S		3	M, E et O	**
UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)		3		§												

D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines												
		30												

Bloc A, Economie - Bloc B, Techniques quantitatives et finance - Bloc C, Compétences transversales - Bloc D, Compétences professionnelles

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

NIVEAU 3 - Parcours Economie Langues Vivantes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 5 A 1 - Economic growth	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 2 - Analyse économique des politiques publiques	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 3 - Histoire de la pensée économique	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 5 B 1 - Statistical inference and complements (IAE)	6		EvC	100%	2	E ou A°			1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	6		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 5 C - Social issues and trends	4		EvC	100%	2	E ou O			1	E	1h30	1	E	1h
		Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)														
		UE 5 C LV 1 Business english			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE au choix														
		UE 5 C LV 2a Negociando en español			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE 5 C LV 2b Verhandeln auf Deutsch			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE 5 C LV 2c Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE au choix														
		UE 5 C LV 3a Resolviendo conflictos			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE 5 C LV 3b Konflikte im Unternehmen lösen			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE 5 C LV 3c Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE au choix														
	UE 5 C LV 4a Préparation au TOEIC			EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**	
	UE 5 C LV 4b Chinois (niveau HSK1)			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1,5h	1	O ou E	**	
			30													

2	A	UE 6 A 1 - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC+EvT	50%	3	EvC : M ; EvT : F	EvT : 1h30	2	M		1	E et/ou O	**	
		UE 6 A 3 - Microéconomie 4	7		EvC+EvT	33%	4	E	EvT : 3h	1	E	1h	1	E	3h	
	B	UE 6 B - Finance	3		EvC+EvT ou EvT	50% ou 0%	3 ou 2	E	EvT : 1h30	1	E	1h	1	E	2h	
	C	UE 6 C 1 - Microfinance - Doing Business (IAE)	3		EvC	100%	4	E et O		2	E	1h30	2	E et O	1h	
		UE 6 C 2 - Professionnalisation	6		EvC	100%	5	M et S		5	M et S		3	M, E et O	**	
		UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)	3		§											
		Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)														
		UE6C LV 1 Business english			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE au choix :														
		UE 6 C LV 2a Allemand			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE 6 C LV 2b Espagnol			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		UE 6 C LV 2c Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1h30	1	O ou E	**
		Facultatif														
	UE 6 C LV 3 Chinois (niveau HSK1)			EvC	100%	2	O ou E			1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines													
		30														

Bloc A, Economie - Bloc B, Techniques quantitatives et finance - Bloc C, Compétences transversales - Bloc D, Compétences professionnelles

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

§ : voir catalogue des UE libres

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

NIVEAU 3 - Parcours Economie du Développement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

40 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE au choix :														
		UE 5 A 1a - Economic growth	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 1b - Macroéconomie dynamique	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 2 - Economie du développement 1	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
		UE 5 A 3 - Economie publique	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 5 A 4 - Microéconomie approfondie	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 5 B 1 - Statistique inférentielle	4		EvC	100%	2	E ou A°			1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	6		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 B 3 - Optimisation	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	C	UE 5 C - Anglais (dont préparation au TOEIC)	3		EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		30														
2	A	UE au choix														
		UE 6 A 1 - Commerce international (annualisé)	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 1 - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC	100%	3	2 M ; 1 E			2	M		1	E et/ou O	**
		UE 6 A 3 - Economie du développement 2	6		EvC	100%	2	M+E	E et M		2	M+E		1	O	30 min
		UE 6 A 4 - Théorie des jeux	3		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE6 B 1 Dossier de macroeconomie appliquée : économétrie de la croissance	4		EvC	100%	2	M et S			2	M et S		1	M	
		UE6 B 2 Analyse financière	2		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	30 min	
	C	UE 6 C 1 - Anglais	3		EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		UE 6 C 2 - Professionnalisation : PPP	1		EvT	0%	1	M					1	E	1h	
UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)		3		§												
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines														
		30														

Bloc **A**, **Economie** - Bloc **B**, **Techniques quantitatives et finance** - Bloc **C**, **Compétences transversales** - Bloc **D**, **Compétences professionnelles**

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

NIVEAU 3 - Parcours Analyse et Politiques Economiques pour un étudiant en Licence 3ème année Comptabilité Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 5 A 1 - Analyse économique des politiques publiques	6		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		UE 5 A 2 - Statistique Inférentielle	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 3 - Introduction à la Gestion de Portefeuille	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 4 - Entreprise et Gouvernance	2		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B	UE 5 B 1 - Anglais	4		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	C	UE 5 C 1 - Econométrie	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 C 2 - Fiscalité 1	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 C 3 - Droit des Sociétés	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
				30											
	2	A	UE 6 A 1 - Introduction à la Finance Quantitative	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E
UE 6 A 2 - Commerce International			3		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
UE 6 A 3 - Microéconomie 4			9		EvT	0%	1	E	1h30	1	E	1h	1	E	1h
UE 6 A 4 - Finance d'Entreprise			3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
B		UE 6 B 1 - Anglais	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Une UE au choix :													
		UE 6 B 2a - Cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3		EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
		UE 6 B 2b - Contrôle de Gestion Approfondi	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 B 2c - Comptabilité des Sociétés	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 B 2d - Fiscalité 2	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	UE 6 C 1 - Droit des Contrats	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
	UE au choix :														

C	UE 6 C 2a - Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3		EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	O ou M	**
	UE 6 C 2b -Engagement Tutorat (annualisé)	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines												
		30												

Bloc A Compétences Fondamentales en Economie Comptabilité Finance (bloc fondamental), Bloc B Compétences Relationnelles et Linguistiques (bloc transversal), Bloc C CF Compétences Complémentaires en Economie Finance (bloc complémentaire), Bloc D Compétences Professionnelles (Stage Complémentaire)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP, y compris sur les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en LAS ou LAS-R, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAS-Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) sur l'ensemble des UE, au cours d'un même semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé.

UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral

Les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral se validant par l'assiduité, tout manquement (absence injustifiée) conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- **Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie.**
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Master mention Economie du développement

Parcours Analyse de projets
Parcours Analyse économique
Parcours Economie de la santé
Parcours Développement durable
Parcours Finances publiques
Parcours Economie et transitions territoriales
Parcours Development Economics
Parcours Gestion de la Politique Economique
Parcours Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement

Conseil de Gestion : avis favorable le 13/06/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **en attente d'affectation**

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Analyse de projets (APD)	Claudio ARAUJO	claudio.araujo@uca.fr
Analyse économique (AED)	Vianney DEQUIEDT Simone BERTOLI	vianney.dequiedt@uca.fr simone.bertoli@uca.fr
Economie de la Santé (ES)	Francesca MARCHETTA	francesca.marchetta@uca.fr
Développement Durable (DD)	Pascale MOTEL COMBES Sonia SCHWARTZ	Pascale.MOTEL_COMBES@uca.fr sonia.schwartz@uca.fr
Finances Publiques (FP)	Bertrand LAPORTE Jean-François BRUN	bertrand.laporte@uca.fr J-Francois.BRUN@uca.fr
Economie et Transitions Territoriales (ETT)	Cécile BATISSE Sébastien MARCHAND	cecile.batisse@uca.fr sebastien.marchand@uca.fr
Development Economics (DE) <i>Les étudiants du master Erasmus Mundus sont inscrits dans la 1ère année du master DE de la mention économie du développement. L'ensemble des règles s'appliquent au master 1 Development Economics, sauf si des dispositions spécifiques sont précisées dans le student agreement et la convention du consortium GLODEP.</i>	Pascale MOTEL COMBES Jean-Louis COMBES	Pascale.MOTEL_COMBES@uca.fr j-louis.combes@uca.fr
Gestion de la Politique Economique (GPE)	Catherine ARAUJO BONJEAN	Catherine.ARAUJO-BONJEAN@uca.fr
Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement (MODEV)	Michaël GOUJON	Michael.GOUJON@uca.fr

Contact en scolarité : scola.economie@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlée
Assiduité aux TD	contrôlée / mode de contrôle : liste d'appel / 2 absences autorisées : l'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 3 absences. Les absences sont comptabilisées au niveau des UE pour chaque semestre d'études. Pas de distinction absences justifiées / injustifiées.
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => le responsable de l'enseignement, au regard du nombre d'évaluations dont il dispose, peut décider de neutraliser la note ou proposer un devoir de substitution à l'étudiant. En tout état de cause, la note finale de l'évaluation continue devra être la moyenne de 2 notes minimum. Absence injustifiée => 0 dans la moyenne. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absence(s) injustifiée(s). Les absences sont comptabilisées au niveau des UE pour chaque semestre d'études. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité de l'école dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Master 1ère année Analyse de projets, Analyse économique, Economie de la santé, Développement durable, Finances publiques, Economie et transitions territoriales	6 semaines	de début mai à fin août
Master 2ème année Analyse de projets, Economie de la santé, Développement durable, Finances publiques, Economie et transitions territoriales	3 mois	de début mars à fin septembre
Master 2ème année Development Economics	3 mois	de janvier à fin septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Sur avis du responsable pédagogique, le stage peut se dérouler durant l'année

Référent stage pour la formation : Sandra Gioux - sandra.gioux@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 Analyse de projets et Analyse économique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 2, 3, 4, 8, 9,10	36	X	
B et C	5, 6, 11, 12	18	X	
D	7, 13	6		X

Master 1 Economie de la santé - Développement Durable - Economie et transitions territoriales - Finances publiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 2, 3, 8, 9	24	X	
B et C	5, 6, 11, 12	18	X	
D	7, 13	6		X
E	4, 10	12	X	

Master 1 Development Economics				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	2, 4, 6	24	X	
B	3, 7	18	X	
E	1, 5	18	X	

Master 2 Analyse de projets				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 8	6	X	
B	2, 3	9	X	
C	9, 10	6	X	
D	11, 12	18		X
E	4, 5, 6, 7, 13	21	X	

Master 2 Analyse économique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B et C	1, 2, 3, 4, 11, 12	21	X	
D	13, 14	21	X	
E	5, 6, 7, 8, 9, 10	18	X	

Master 2 Economie de la santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B et C	5, 6, 7	18	X	
D	8 et 9	21		X
E	1, 2, 3, 4	21	X	

Master 2 Développement Durable

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 4, 5	12	X	
B et C	2, 3, 6, 7, 8, 9	24	X	
D	10 et 11	24		X

Master 2 Finances publiques

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B et C	4, 5, 6	12	X	
D	7 et 8	24		X
E	1, 2, 3	24	X	

Master 2 Economie et Transitions territoriales

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B et C	4, 5, 6	18	X	
D	7 et 8	18		X
E	1, 2, 3	24	X	

Master 2 Development Economics

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A, B et E	1, 2, 3	30	X	
D	4	30		X

Master 2 Gestion de la Politique Economique

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B, C et D	2, 11, 12 et 13	18	X	
E	1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10	42	X	

Master 2 Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	3, 4, 10	15	X	
C	5, 6, 11, 12	21	X	
E	1, 2, 7, 8, 9	24	X	

MASTER 1 Economie du développement - Parcours Analyse de projets et Analyse économique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **33 crédits** **55%**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 2 : Politiques économiques de développement	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 3 : Economie du capital humain	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 4 : Politiques commerciales et de change	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
			30												
2	A	UE 8 : Secteur privé et développement	6		EvT		3	E+M+S	2h				1	E ou O	1h
		UE 9 : Economie agricole	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
		UE 10 : Economie publique	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E et/ou O	1h	1	E ou O	1h
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 2 Economie du développement - Parcours Analyse de projets

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits 35%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Analyse économique du développement	3		EvT		1	E	1h ou 2h				1	E ou O	30 min	
	B	UE 2 : Econométrie avancée	6		EvC						2	E et M	1h	1	E ou O	1h
		UE 3 : Evaluation des programmes de développement	3		EvC						1	E ou O	30mn	1	E ou O	30 min
	E	UE 4 : Analyse économique des projets et programmes	6		EvT		1	M						1	E ou O	30 min
		UE 5 : Management de projets et de risques	6		EvC						1	E ou O	30mn	1	E ou O	1h
		UE 6 : Aspects juridiques et socio-organisationnels	3		EvT		1	E	1h					1	E ou O	30 min
		UE 7 : Appel d'offre : stratégie et méthodologie	3		EvT		1	M et S	30 mn					1	E ou O	30 min
		30														
4	A	UE 8 : Conférences de méthodes en projets (CMP)	3		EvC		min 2	M et O			1	M ou E		1	E ou O	30 min
	C	UE 9 : Professional and General English	3		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
		UE 10 : Projet en équipe	3		EvT		1	M et S	30 mn					1	E ou O	30 min
	D	UE 11 : Projet tutoré ou Mémoire thématique	3		EvT		1	M	30 ou 40 mn							
		UE 12 : Stage	15		EvT		1	M et S	15 mn							
	E	UE 13 : Séminaires d'application des projets (SAP)	3		EvT		1	O	3h					1	E ou O	30 min
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Analyse économique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits 40%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 1 : Conférences de méthode en économie du développement	3		EvC					2	E ou M	2h	1	E ou O	30 min
		UE 2 : Econométrie avancée	6		EvC					2	E et M	1h	1	E ou O	1h
		UE 3 : Evaluation des programmes de développement	3		EvC					1	E ou O	30mn	1	E ou O	30 min
		UE 4 : Méthodologie de la recherche	3		EvT		1	M					1	E ou O	30 min
	E	UE 5 : Economie internationale	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	30 min
		UE 6 : Economie de l'environnement et des ressources naturelles	3		EvT		1	E	1h				1	E ou O	30 min
		UE 7 : Microéconomie du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	30 min
		UE 8 : Politique budgétaire et financière 1	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	30 min
		UE 9 : Politique budgétaire et financière 2	3		EvT		1	E	1h				1	E ou O	30 min
			30												
	B	UE 11 : Modèles de simulation économique	3		EvT		1	M				1	E ou O	30 min	
	C	UE 12 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	1h

4	D	UE 13 : Séminaires d'économie du développement (SED)	9		EvC				1	O	30mn	1	E ou O	30 min	
		UE 14 : Stage recherche - Mémoire thématique	12		EvT		1	M et S	40mn						
	E	UE 10 : Economie de la production	3		EvT		2	E + M	1h				1	E ou O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve (les oraux entre 10 et 30 minutes).

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Economie de la santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits 30%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 2 : Macroéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 3 : Microéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	E	UE 4 : Economie de la santé 1	6		EvT		3	M+E	3h30				1	E ou O	1h
		30													
2	A	UE 8 : Economie publique	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 9 : Mondialisation et changements structurels	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
	E	UE 10 : Economie de la santé 2	6		EvT		2	M+E	2h				1	E	2h
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Economie de la santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits 45%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	B	UE 5 : Techniques quantitatives et qualitatives	9		EvC						2	M		1	E ou O	1h
	C	UE 6 : Professional and General English	3		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
	E	UE 1 : Evaluation médico économique	6		EvC						2	TP et E	1h	1	E ou O	30 min
		UE 2 : Evaluation en santé	3		EvT		2	M						1	E ou O	30 min
		UE 3 : Economie de la santé 3	6		EvT		3	O et E	1h					1	E ou O	30 min
		UE 4 : Protection sociale et assurance du risque santé	3		EvT		1	E	1h					1	E ou O	30 min
		30														
4	B	UE 7 : Préparation à la recherche (annualisée)	9		EvC						2	E et M	1h30	1	E ou O	30 min
	D	UE 8 : Application des aquis	6		EvT		3	M et E	1h00					1	E ou O	30 min
		UE 9 : Stage	15		EvT		1	M et S	15 mn							
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Développement Durable

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits 30%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 2 : Macroéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 3 : Microéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	E	UE 4 : Développement durable 1	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
			30												
2	A	UE 8 : Economie publique	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 9 : Mondialisation et changements structurels	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
	E	UE 10 : Développement durable 2	6		EvT		2	M+E	2h				1	E ou O	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Développement Durable

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits 45%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Economie de l'environnement	6		EvT		1	E	1h30				1	E ou O	30 min	
		UE 4 : Principles of natural resources economics	3		EvT		1	E	1h30				1	E ou O	30 min	
		UE 5 : Macroéconomie et développement durable	3		EvT		2	O + E	1h30				1	E ou O	30 min	
	B	UE 2 : Evaluation environnementale	3		EvT		1	M					1	E ou O	30 min	
		UE 3 : Pauvreté environnement	3		EvT		1	M					1	E ou O	30 min	
		UE 6 : Techniques quantitatives	3		EvC						1	M		1	E ou O	30 min
		UE 7 : Analyse de projets	6		EvC						1	M		1	E ou O	30 min
C	UE 8 : Professional and General English	3		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	1h	
		30														
4	B	UE 9 : Initiation à la recherche (annualisée)	6		EvC						2	M et O	15mn	1	E ou O	30 min
	D	UE 10 : Application des acquis	9		EvC						1	M		1	E ou O	30 min
		UE 11 : Stage	15		EvT		1	M+S	15mn							
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE1: Type : EvT Nature : A. La durée de l'épreuve sera au minimum de 20mn et ne dépassera pas celle initialement prévue

UE2: Type : EvT Nature : A. La durée de l'épreuve sera au minimum de 20mn et ne dépassera pas celle initialement prévue

UE3: Type : EvC Nature : A et O

UE6: Type : EvC Nature : A et/ou TP

UE7: Type : EvC+EvT Nature : A et M

A = test en ligne

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Finances publiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits 50%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 2 : Macroéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 3 : Microéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	E	UE 4 : Finances publiques 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
			30												
2	A	UE 8 : Economie publique	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 9 : Mondialisation et changements structurels	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
	E	UE 10 : Finances publiques 2	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Finances publiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits 65%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 4 : Méthodes	6		EvT+EvC	60%	3	E + M + TP	2h	1	O	30 mn	1	E ou O	30 min
	E	UE 1 : Stratégie de mobilisation fiscale	12		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
		UE 2 : Fiscalité d'entreprises	6		EvT+EvC	60%	1	E	1h00	1	E	2h	1	E ou O	30 min
		UE 3 : Politique et évaluation des dépenses publiques	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	30 min
				30											
4	B	UE 6 : Préparation à la recherche (annualisée)	3		EvC					1	O	45 mn	1	E ou O	30 min
	C	UE 5 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
	D	UE 7 : Application des acquis	9		EvC					1	O	45 mn	1	E ou O	30 min
		UE 8 : Stage	15		EvT		1	M+S	15mn						
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Economie et transitions territoriales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits 50%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 2 : Macroéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 3 : Microéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	E	UE 4 : Economie territoriale 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
			30												
2	A	UE 8 : Economie publique	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 9 : Mondialisation et changements structurels	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
	E	UE 10 : Economie territoriale 2	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Economie et transition territoriale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits 75%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 4 : Méthodes	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
	E	UE 1 : Théorie économique	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
		UE 2 : Politique publique territoriale	9		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
		UE 3 : Ingénierie des territoires 1	9		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
				30											
4	B	UE 6 : Application des acquis - préparation à la recherche	9		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
	C	UE 5 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
	D	UE 7 : Ingénierie des territoires 2	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
		UE 8 : Stage	15		EvT		1	M+S	15 mn						
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Development Economics

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits 0%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	E	UE 1 : International development	9		EvT		4	E et M	4h00				1	E ou O	30 min
	A	UE 2 : Economic analysis	12		EvT		2	E	3h00				1	E ou O	30 min
	B	UE 3 : Quantitative techniques	9		EvT		2	E	3h00				1	E ou O	30 min
	C	UE : French as a foreign language													
				30											
2	A	UE 4 : Economic theory and policy	6		EvT		3	E et M	1h45				1	E ou O	30 min
	E	UE 5 : Economics of development	9		EvT		3	E et M	1h30 ou 3h00				1	E ou O	30 min
	A	UE 6 : Sustainable development	6		EvT		3	E et M	2h30				1	E ou O	30 min
	B	UE 7 : Quantitative methods	9		EvT+EvC	33%	4	M, E et A*	1h00	2	E et M	1h00	1	E ou O	30 min
	D	UE : Conferences													
			30												

*A = TD noté (test sur table + test en salle informatique)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 1 : Type : Evt Nature : A et M. La durée sera au minimum de 20mn et au maximum la durée initialement prévue

UE 2 : Type : EvT Nature : A et M. La durée sera au minimum de 20mn et au maximum la durée initialement prévue

UE 3 : Type : EvT Nature : A et/ou M. La durée de l'examen sera au moins de 20 mn et au maximum la durée initialement prévue

A = test en ligne

GLODEP (MASTER 1 Economie du developpement Parcours Development Economics semestre 2)

Les étudiants du master Erasmus Mundus sont inscrits en Master Development Economics de la mention économie du développement.

Les étudiants suivent les cours à l'Ecole d'Economie de Clermont-Ferrand uniquement au cours du semestre 2 de la 1ère année de Master parcours Development Economics. Les étudiants ont également accès à des cours additionnels sans évaluation (voir tableau ci-dessous).

Les étudiants suivent les cours correspondant aux autres semestres au sein des universités partenaires. Des dispositions spécifiques sont précisés dans le student agreement et la convention du consortium GLODEP.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2	A	UE 4 : Economic theory and policy	6		EvT		3	E et M	1h ou 1h45				1	E ou O	30 min
	E	UE 5 : Economics of development	9		EvT		4	E et M	1h30 ou 3h00				1	E ou O	30 min
	A	UE 6 : Sustainable development	6		EvT		3	E et M	2h30				1	E ou O	30 min
	B	UE 7 : Quantitative methods	9		EvT+EvC	33%	4	E, M et A*	1h30	2	E et M	1h30	1	E ou O	30 min
	D	UE : Conferences													
			30												
Additional courses:															
		EC : French as a foreign language													
		EC : Career days													
		EC : Collaborative problem treating approach													

*A = TD noté (test sur table + test en salle informatique)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Development Economics

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits 20%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	E	UE 1 : International development	12		EvT+EvC	50%	4	E, O et M	2h	2	E et M	2h	1	E ou O	30 min
	A	UE 2 : Sustainable development	9		EvT		5	E et M et O	2h30				1	E ou O	30 min
	B	UE 3 : Quantitative techniques	9		EvT		4	E et M	2h				1	E ou O	30 min
			30												
4	D	UE 4 : Internship - Master thesis	30		EvT		1	M + S	15 mn						
			30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE1 : Type : EvT et EvC Nature : A et M. La durée de l'examen écrit sera au minimum de 20mn et au maximum la durée initialement prévue

UE2 : Type : EvT Nature : A, M et O. La durée de l'examen écrit sera au minimum de 20mn et au maximum la durée initialement prévue

UE3 : Type : EvT Nature : A et M. La durée de l'examen écrit sera au minimum de 20mn et au maximum la durée initialement prévue

A = test en ligne

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Gestion de la Politique Economique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits 75%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 2 : Méthodes statistiques et économétriques pour l'évaluation des politiques publiques	6		EvT		1	M					1	E	30 mn
	E	UE 1 : Economie publique et modélisation de l'économie	6		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 3 : Politique monétaire et de change	6		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 4 : Marchés mondiaux et politiques agricoles	6		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 5 : Environnement et politique économique	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 6 : Politiques commerciales nationales, régionales et internationales	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
				30											
4	C	UE 11 : Anglais	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 12 : Grand oral	6		EvT		1	O	20 mn				1	O	20 mn
	D	UE 13 : Note au Ministre	3		EvT		1	M							
	E	UE 7 : Politique économique et capital humain	6		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 8 : Entreprises et développement économique	6		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 9 : Analyse et gestion de projet	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn

	UE 10 : Aide, financements internationaux et politique économique	3		EvC					1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits 75%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 3 : Financement du développement	6		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 4 : Cadrage macroéconomique	3		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
	C	UE 5 : Méthodologie	6		EvT		1	M						1	E ou O	30 mn
		UE 6 : Anglais	3		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
	E	UE 1 : Maîtrise d'ouvrage	6		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 2 : Techniques de management	6		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
			30													
4	A	UE 10 : ODD et politiques sectorielles	6		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
	C	UE 11 : Compétences du XXIe siècle	3		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 12 : Application des acquis	9		EvT		1	M et S	40 mn					1	E ou O	30 mn
	E	UE 7 : Le projet de développement	6		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 8 (au choix) :	3		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 8 : Finances publiques														
		UE 8 : Finances privées														
		UE 9 (au choix) :	3		EvC						1	E ou O	1h	1	E ou O	30 mn
		UE 9 : Collectivités locales														
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire :

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance. La durée de cette épreuve est alors comprise entre 20 minutes et la durée initialement prévue pour l'épreuve.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves